

le 3 Juin 2011

Quelle politique économique de gauche ? La table ronde

Avec Pierre Héritier, ancien responsable confédéral CFDT (1979-1988). Jean Lojkin, sociologue. et Christophe Ramaux, économiste, université Paris-I.

Rappel des faits Avec la crise financière de 2007-2009, le terme de « nationalisation », rendu tabou dans les années 1980 avec la contre-révolution néolibérale, a regagné une place de choix dans le débat public. D'abord utilisé abusivement pour qualifier les injections massives, et sans contreparties, de fonds publics dans le système bancaire, il retrouve peu à peu son sens. Si la notion inspire aujourd'hui la recherche d'une alternative au capitalisme mondialisé, c'est dans la mesure où elle n'est pas confondue avec la simple étatisation, mais bien plutôt comprise comme un outil pour l'appropriation citoyenne de l'économie. À cet égard, et à bien d'autres, un retour sur les politiques économiques passées de la gauche en France, et notamment la période de l'union de la gauche, peut s'avérer utile. C'est à cet effort que la Fondation Gabriel-Péri a consacré, les 20 et 21 mai, un important colloque, dont les trois personnalités que nous avons sollicitées étaient parties prenantes. L.E

Une partie de la gauche, notamment le Front de gauche, se réfère toujours au Front populaire, au programme du CNR mis en oeuvre à la Libération. Le volontarisme en matière de politique économique (notamment sous la forme des nationalisations) est aussi remis à l'honneur à l'occasion du trentième anniversaire du 10 mai 1981. Ces références peuvent-elles inspirer un projet économique pour la gauche d'aujourd'hui, ou bien ne sont-elles selon vous que symboliques?

Pierre Héritier : En effet, comment « le » politique peut-il aujourd'hui s'affirmer dans le champ économique ? Mondialisation, dérégulation, dictature des marchés financiers : quelle place pour l'intervention des Etats et plus généralement du « politique » ? Les gouvernements donnent souvent l'impression qu'ils sont impuissants. Ce sentiment d'impuissance nourrit le populisme. Je suis convaincu qu'il existe des possibilités d'agir. Mais pour définir un projet progressiste, susceptible d'être mis en oeuvre, il convient de construire des alliances pertinentes mais aussi de bien distinguer ce qui relève du national ou de l'international. Bien entendu, cette démarche doit intégrer une analyse prospective et les leçons, toutes les leçons, de l'histoire faite de bons et de mauvais souvenirs. Le volontarisme, sans adhésion du grand nombre, conduit à la violence, voire au totalitarisme. Mais aujourd'hui, dans le cadre d'une alliance pertinente, il est possible de rassembler une large majorité. Dans le cadre national, la re-conquête de l'industrie constitue une priorité, une nécessité mais aussi une opportunité pour rassembler des forces en dehors des schémas habituels et reconquérir l'électorat ouvrier, souvent déçu et trompé. Malheureusement, la culture jacobine des dirigeants qui ignore le monde syndical et industriel, restreint la faisabilité de cette démarche. Rien ne serait pire que le grand écart entre promesses de campagne et contenu réel de la gestion gouvernementale ! Au niveau international, l'émergence d'acteurs multipolaires et d'un rapport équilibré entre les régions du monde s'impose pour mettre en place de nouveaux rapports économiques

fondés sur coopération, solidarité et justice. La question de l'Union Européenne ne peut être éludée sans éluder non plus les changements nécessaires : emploi, qualité de l'emploi, augmentation coordonnée du pouvoir d'achat, développement des politiques coopératives au niveau intra-européen et avec les pays du SUD, environnement, et bien sûr mise en œuvre de nouvelles régulations constituent le cœur d'un nouveau pacte pour l'Europe.

Jean Lojkine : Les références actuelles au Front populaire sont à la fois justifiées et ambivalentes. Justifiées : c'est le souvenir d'une union réussie, en 1936 comme en 1943-45 dans le CNR, entre un grand mouvement social, une forte implication syndicale (des deux composantes de la CGT) et un pacte d'action gouvernementale de tous les partis de gauche. Mais en même temps, et ce fut l'un des objets du Colloque, il ne faut pas sous-estimer les grandes différences entre la situation politique en 1936 et celle de 1981 comme de 2011. Le mouvement social de 68 fut confronté à la désunion syndicale (notamment entre la CGT et la CFDT) et la désunion entre le PCF et le PS. L'union, précaire, autour du Programme commun (PCG) des partis de gauche signé en 1972, fut avant tout une union au sommet, sans que le mouvement syndical ait pu participer à son élaboration comme en 1936 et en 1943. Plus profondément, le Front populaire comme l'union partidaire autour du PCG se heurtèrent (et se brisèrent) au « mur de l'argent » (pression des milieux financiers sur le franc, dévaluation); les tentatives d'élaboration d'une politique économique alternative restèrent l'œuvre d'une minorité de dirigeants à qui les salariés avaient « délégué » leur pouvoir ; la politique économique et la gestion étaient largement perçues comme hors du champ d'action des salariés et des citoyens de base. On ne peut à cet égard faire l'impasse sur les blocages idéologiques (le « tabou » de la gestion) engendrés par une culture politique majoritairement étatiste et délégataire (au PCF comme au PS), malgré l'existence d'une culture autogestionnaire en 1968, mais déjà aussi en 1944 (la « gestion ouvrière » des usines réquisitionnées), pour ne pas remonter aux origines mêmes du mouvement ouvrier avec le courant « syndicaliste révolutionnaire » dans la CGT avant la guerre 1914. L'expérience des nationalisations de 1982 confirme à cet égard les limites d'une nationalisation « par le haut », complètement dissociée de la démocratisation des instances de décision et de l'intervention des salariés et de la population (des usagers), dans la gestion des entreprises, à tous les niveaux, depuis les conseils d'atelier jusqu'aux administrateurs salariés dans les conseils d'administration.

Christophe Ramaux : La référence aux expériences du passé peut être précieuse si elle permet de montrer que le volontarisme politique doit toujours être au poste de commande. L'idée qu'il n'existe pas de marges de manœuvre a toujours été l'antienne des pires conservateurs. C'est d'autant plus vrai aujourd'hui que nos sociétés sont à un carrefour, à l'une des phases de grande bifurcation qui marque l'histoire. La crise est effet à la fois économique, financière, sociale et écologique. La conscience que le monde ne va pas comme il est, que quelque chose doit changer dans l'ordre économique et social, est aujourd'hui largement répandue. La crise de légitimité du modèle néolibéral est profonde. Mais par quoi le remplacer ? C'est ici que le bât blesse. Le néolibéralisme ne tient plus tant par ses promesses ni *a fortiori* par ses réalisations, mais à défaut d'alternative cohérente à lui opposer. Quelle peut-elle être ? Je pense que cette alternative est à portée de mains, déjà là sous nos yeux et nos vies quotidiennes, avec l'Etat social et son fondement politique qu'est la démocratie. Ce qui manque pour dessiner un modèle économique et social alternatif relève d'abord du registre de l'entendement : nous n'avons pas saisi la véritable portée, ni de ce fait les potentialités saisissantes de l'Etat social entendu au sens large, avec ses quatre piliers que sont la protection sociale, la régulation des rapports de travail (droit du travail, négociation

collective), les services publics et les politiques économiques de soutien à l'activité et à l'emploi (budgétaire, monétaire, de redistribution des revenus, commerciale, industrielle...)

L'aspiration à l'émancipation des producteurs se pose-t-elle de la même façon dans le contexte actuel, marqué par la "révolution informationnelle", que dans le contexte des années 70/80, avec le Capitalisme monopoliste d'Etat (CME)?

Pierre Héritier : Evitons tout déterminisme. Heureusement, le rôle des citoyens-acteurs reste prédominant. Cela dit, la révolution informationnelle modifie outils et façon de concevoir produits, systèmes ; elle remet aussi en cause organisations et formes de démocratie...et peut faire éclater des contradictions entre aspirations populaires et appareils. Dans l'après 68, la critique du CME a été sommaire. Il suffisait d'agiter anticapitalisme et anticommunisme ! C'est une démarche regrettable. Il y avait d'autres critiques à faire et peut être la possibilité d'un vrai débat. Deux points à retenir dans les propositions du PCF d'alors : le refus de concevoir le capitalisme comme un système homogène autrement dit, le souci d'opérer des distinctions entre telle ou telle forme de capitalisme ; ensuite l'idée de « démocratie » qualifiée ici « d'avancée ». C'est important dans le contexte actuel, de le rappeler, non comme modèle mais comme démarche ; en effet, je ne crois pas qu'il existe aujourd'hui d'alternative au capitalisme mais je crois qu'il peut exister une alternative au capitalisme financier. L'opposition à la dictature des marchés financiers, à la primauté de l'actionnaire, aux visions court-termistes, peut favoriser la constitution des nouvelles alliances que j'évoquais. Pourquoi ne pas opposer au capitalisme financier un capitalisme industriel et entrepreneurial assorti d'un renforcement du pouvoir des salariés ? La crise actuelle a montré les limites du capitalisme financier ; Pour éviter le scénario catastrophe, les pays européens ont dû se résoudre à violer le Traité ! Mais, sans réforme profonde, ce scénario sera d'actualité.

Jean Lojkin : A mon avis, le concept de CME (capitalisme monopoliste d'Etat), même s'il fut dans les années 60 la source d'un renouvellement de la recherche marxiste, avec ses prolongements dans la théorie Boccarienne d'une crise systémique de suraccumulation-dévalorisation du capital, fut marquée par une vision étatiste et economiciste. La référence dans les années 70 à la célèbre phrase de Lénine (et de Hilferding) sur le CME « antichambre du socialisme », la notion même de « mécanisme unique Etat-monopoles », ne pouvait expliquer la diversité historique des formes politiques prises par « l'Etat des monopoles », depuis les Etats fascistes, le « New Deal » de Roosevelt, jusqu'au Front populaire français ou au gouvernement d'union nationale en 1945. D'autre part les références du CME dans les années 70 à la « révolution scientifique et technique » renvoyaient en fait à la révolution industrielle, avec sa coupure travail manuel/travail intellectuel et non à la nouvelle révolution socio-technique, la révolution informationnelle qui a bouleversé les rapports de classe (le nouveau travail informationnel traverse la classe ouvrière et les salariés des services) et marque aujourd'hui les nouveaux mouvements sociaux, depuis mai 68 jusqu'aux « révolutions arabes » et au mouvement espagnol des « indignés ». L'autogestion prend ici un nouveau sens avec l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.

Christophe Ramaux : L'expression de « Capitalisme monopoliste d'Etat » véhicule l'idée selon laquelle l'Etat est toujours en dernier ressort au service du capital. C'est une profonde impasse théorique. L'Etat est bien évidemment pour une part au service du capital. Mais il n'est pas que cela. Avec l'Etat social, il a aussi une dimension non seulement anti-libérale, mais anti-capitaliste. Le capital l'a pour sa part parfaitement compris : depuis 20 ans il essaie de récupérer ces champs d'activité énormes, les services publics, la protection sociale, qui lui échappent. Quand à la révolution informationnelle elle est à mon avis seconde par rapport à

une autre dimension : la mondialisation. L'Etat social a une dimension nationale forte, car c'est dans le cadre national que se déploie la démocratie (il n'y a pas et c'est heureux – quelle monstre bureaucratique serait-elle – de République mondiale). Avec la mondialisation, le capital a trouvé un moyen fantastique pour rogner l'Etat social et la démocratie. On ne pourra reconstruire un projet d'émancipation sans démondialiser.

Comment éviter que la “démocratie économique”, objet de débats et réflexions à gauche et dans les syndicats, ne se retourne en un outil patronal favorisant l'identification des salariés aux objectifs de l'entreprise, sans remise en cause fondamentale de ceux-ci? A cet égard, un retour sur les luttes menées dans les années 70 autour de l'autogestion peut-il nous éclairer?

Pierre Héritier : Certes, il y a toujours des risques de confusion. Retenons ce qu'il y avait d'essentiel dans l'idée d'autogestion portée par la CFDT et le PSU : permettre aux salariés d'être des acteurs de l'histoire. Comment faire vivre cette idée dans un modèle de capitalisme tourné vers le long terme ? D'abord permettre aux syndicats d'exercer leur rôle dans la répartition primaire des richesses. Aujourd'hui, en France, la part des salaires dans la valeur ajoutée a baissé de 3 points. L'accroissement des profits ne va pas à l'investissement mais aux actionnaires. La question des salaires se pose partout. Elle est déterminante pour l'emploi autant que pour le niveau de vie. Elle interpelle les syndicats et leur capacité d'agir, de façon coordonnée, au niveau européen. Mais les politiques pourraient fixer un cadre de concertation et de négociations prescrivant que l'évolution des salaires doit accompagner celle des gains de productivité. La concertation permettrait de fixer les critères d'évolution. Et pourquoi ne pas taxer les excédents (de la BC) récurrents si le principe évoqué n'est pas appliqué ? Roosevelt, dans les années 30, avait renforcé les syndicats pour rééquilibrer le rapport de force et stimuler la demande. On peut aussi renforcer les pouvoirs des CCE ou des comités de groupes (droit de veto suspensif sur les licenciements si le groupe fait des profits) et bien sûr élection d'administrateurs salariés. Partout, il s'agirait de renforcer les droits des salariés pour rééquilibrer les rapports entre le travail, l'actionnaire et le management.

Jean Lojkine : On a beaucoup glosé sur la « récupération patronale » des groupes d'expression directe, des conseils d'atelier initiés par les lois Auroux de 1982. En réalité, les tentatives d'intégration des salariés à travers les cercles de qualité et les groupes semi-autonomes, furent très limitées, compte tenu du poids croissant des licenciements et du chômage. Par contre il faut s'interroger sur le bilan très contrasté des années 70, depuis l'expérience de Lip et de Rateau jusqu'à l'intervention dans la gestion avec de nouveaux critères dans un certain nombre d'entreprises, minoritaires, où existaient une culture autogestionnaire. Ce qui fit défaut essentiellement ce fut une stratégie politique décentralisée coordonnant les cercles autogestionnaires aux différents niveaux du territoire, depuis le bassin d'emploi jusqu'à la région, l'espace national, européen. Au lieu de subordonner l'initiative autogestionnaire au « grand soir » électoral en déléguant tous les pouvoirs au sommet, il aurait fallu privilégier les coordinations horizontales en s'appuyant sur la dynamique des mouvements sociaux. Pour ce faire c'est toute l'organisation des partis politiques de gauche et des syndicats qui est à transformer.

Christophe Ramaux : L'entreprise n'est pas réductible à l'une de ses parties prenantes, les actionnaires. Elle a une dimension collective. Contre la finance et le grand capital, la gauche doit réhabiliter la conception partenariale de l'entreprise. Quant à la démocratie économique ce n'est pas exactement la même chose que l'autogestion. L'autogestion pose deux problèmes. Elle tend à nier que le tout n'est pas réductible au jeu des parties, l'intérêt général

aux jeux des intérêts particuliers. Elle tend aussi à nier aussi que n'importe quelle structure complexe suppose de la délégation de pouvoir. Il y a du pouvoir dans les associations, les coopératives : c'est inéluctable. La bonne question à poser est celle de l'organisation du pouvoir. C'est pourquoi la démocratie me semble être une notion finalement plus radicale que l'autogestion.

Entretiens réalisés par Laurent Etre

Pierre Héritier est également le fondateur du Laboratoire social d'action, d'innovation et d'échanges (www.lasaire.net) ; Jean Lojkine a publié en 2008 la Crise des deux socialismes, éditions le Temps des cerises ; Christophe Ramaux est l'auteur de Emploi : éloge de la stabilité, paru en 2006 aux éditions Mille et Une Nuits.